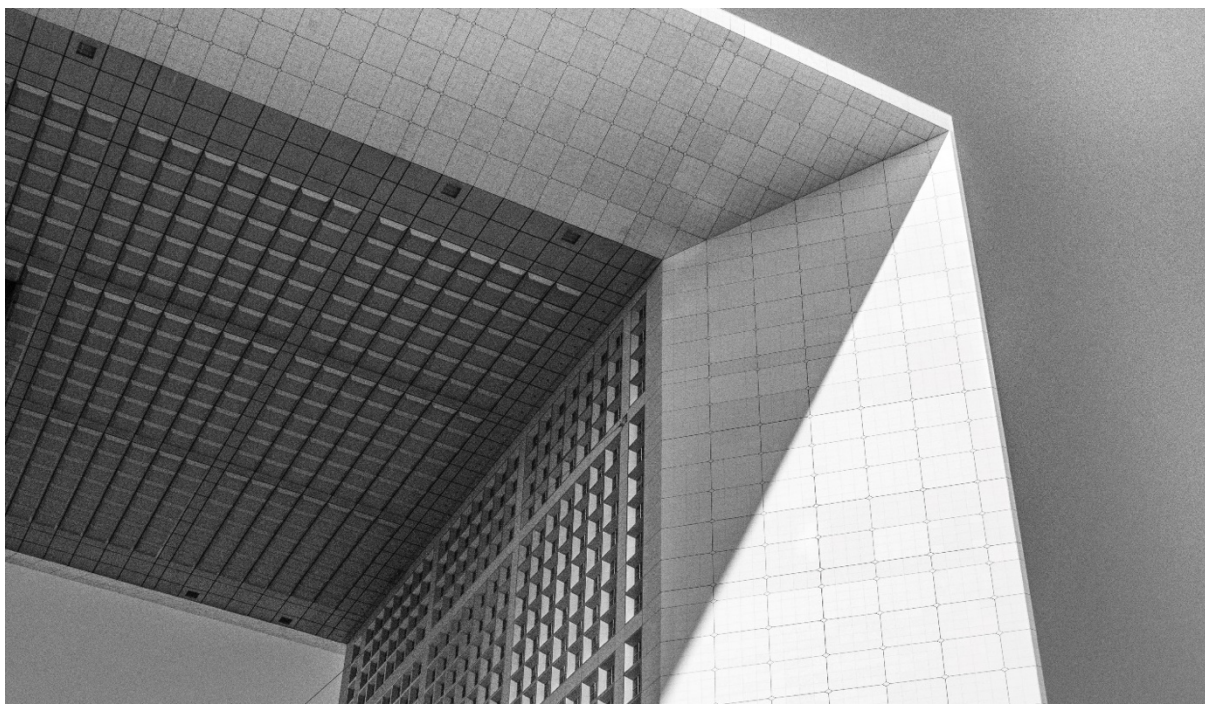


Quels ressorts de l'attractivité de l'économie française par rapport aux autres pays de l'OCDE ?



Résumé

- Basé sur les conclusions du Tableau de Bord de l'Attractivité de la France 2019 élaboré par Business France, cet article cherche à analyser quelles sont les forces et faiblesses de la France en termes d'attractivité économique.
- Fiscalité, coût du travail ou environnement réglementaire sont des défauts résurgents et bien connus qui plombent la compétitivité de l'Hexagone
- Toutefois, une économie productive et orientée vers les services à haute valeur ajoutée, une qualité de vie au-dessus de la moyenne stimulée par un haut niveau de prestations sociales, une main d'œuvre qualifiée et une place financière dynamique sont autant d'exemples d'atouts qui renforcent l'attractivité française
- De nombreuses réformes ont été mises en place par l'administration Macron dans le but de faire de la France l'économie la plus attractive d'Europe : allègement de la fiscalité des entreprises et du capital, simplification de l'environnement administratif et réglementaire, amélioration du crédit d'impôt-recherche en sont des exemples

Utilité de l'article : L'attractivité – ou capacité d'un pays à attirer et à retenir des investissements étrangers est essentielle pour son développement dans une économie globalisée, et surtout au sein d'un environnement incertain marqué récemment par le Brexit et la crise sanitaire et économique engendrée par le coronavirus.

« France is back ». En prononçant ces mots au forum mondial de Davos en janvier 2018, Emmanuel Macron faisait clairement référence à l'une de ses priorités de campagne qui est de faire de la France l'économie la plus attractive et la plus compétitive d'Europe. Allègement de la fiscalité des entreprises et du capital, simplification de l'environnement administratif et réglementaire, amélioration du crédit d'impôt-recherche, ont été autant de réformes mises en place depuis 2017 afin de rendre la France plus attractive, notamment aux entreprises et investisseurs étrangers.

Mais comment définit-on l'attractivité économique d'un pays ? La capacité d'un pays à attirer et à retenir des investissements étrangers dépend de nombreux facteurs : taille du marché, capital humain, recherche et innovation, infrastructures, environnement administratif et financier, coût du capital et du travail ou encore la qualité de vie en sont des exemples. Selon le [Tableau de Bord 2019 de l'attractivité de la France](#) élaboré par Business France et la DG Trésor, les 30 000 entreprises étrangères implantées en France emploient près de deux millions de personnes, représentent 25% des dépenses de R&D privées et 31% des exportations françaises. Attirer les investisseurs internationaux est donc un enjeu clé. Quels sont les ressorts de l'attractivité de la France ? Les politiques récemment mises en place peuvent-elles contribuer à l'accroître ?

Que disent les chiffres à propos de l'attractivité de la France ?

Les enquêtes d'opinion auprès des investisseurs étrangers donnent une image positive de l'attractivité de la France. Selon [l'étude Kantar Public](#) publiée en janvier 2019, 88 % des chefs d'entreprises étrangers jugent la France attractive, et plus de 75 % des entreprises étrangères installées en France tirent un bilan positif de leur investissement. Même la récente crise des « gilets jaunes » n'a eu que peu d'impact sur ces impressions, la France bénéficiant de qualités structurelles que nous allons détailler ci-après.

L'effet des politiques pro-investissements mises en place par l'administration Macron a également un effet positif, 61 % des répondants à l'enquête Kantar estimant que l'attractivité de la France s'était améliorée au cours des deux dernières années. Des initiatives spécifiques visant à attirer les entreprises étrangères ont également été mises en place, comme la mise à disposition de sites industriels dits "clé en main" ou l'élargissement du French Tech Visa aux start-ups étrangères implantées en France. Des annonces comme celle de Coca-Cola (1 milliard d'euros d'investissements d'ici à 2025), Adecco (100 millions d'euros investis en 2020 pour former 45 000 personnes) ou AstraZeneca (500 millions de dollars d'investissements d'ici à 2025) ont par exemple figuré au compte-rendu du dernier sommet « [Choose France](#) » en date, même si la crise sanitaire et économique actuelle pourrait les remettre en question.

Cette impression se vérifie concrètement par les chiffres d'investissements. Ainsi, en 2018, les [flux entrants d'IDE en France](#) ont atteint un total de 32 Mds €, plaçant le pays au 12^{ème} rang mondial (mais seulement 4^{ème} au rang européen). En termes de décisions d'investissement, [Business France](#) a recensé pour 2018 un record de 1323 projets d'investissements étrangers permettant la création ou le maintien de 30 000 emplois. Selon le [baromètre EY de l'attractivité de la France 2019](#), la France se trouve à la seconde place des pays européens (derrière le Royaume-Uni) en termes de projets d'investissements créateurs d'emploi, la hausse modérée du coût du travail ainsi que les récentes réformes fiscales lui permettant de concentrer 16,2% du total européen des projets. Selon ce même baromètre,

la France se hisse même à la première place pour les projets industriels – avec des performances remarquées dans les domaines des médicaments & biotechnologies (29 % des IDE européens captés), chimie et plasturgie (25 %) ; la France est également le 1^{er} pays d'accueil des activités de recherche et développement : elle accueille le quart de l'ensemble des projets étrangers de R&D recensés en Europe

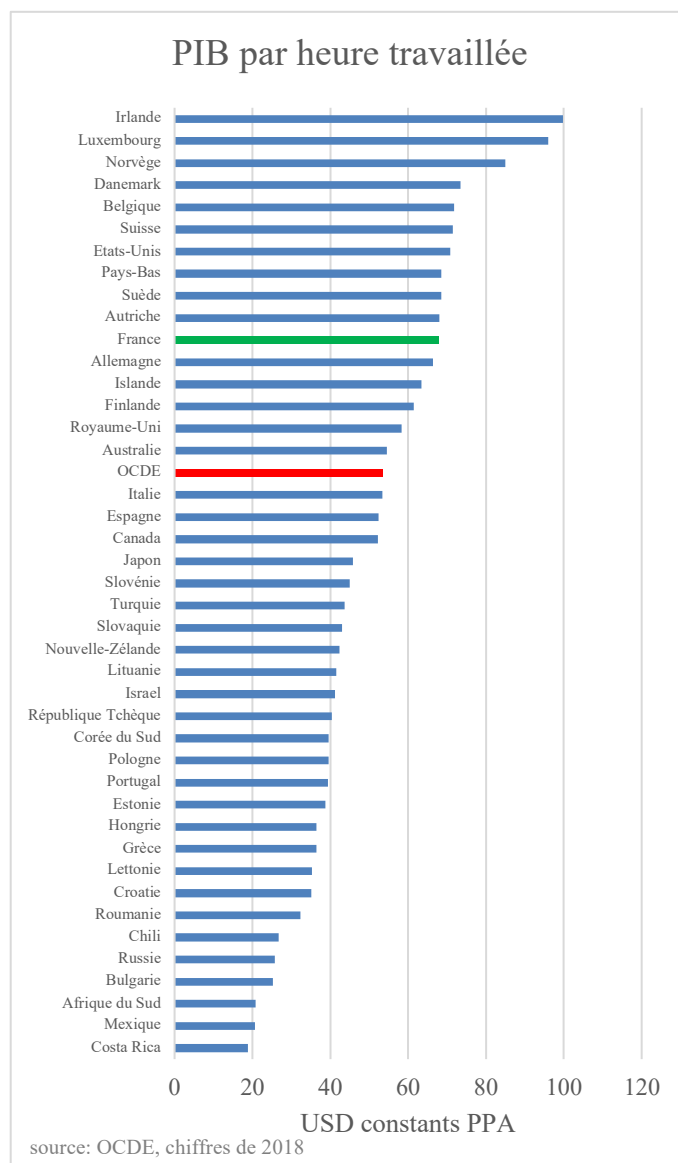
La France est également [attractive auprès des étudiants internationaux](#), dont elle représente le quatrième point de chute au niveau mondial avec près de 260 000 étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur en 2017. En termes de doctorants, la France grimpe même à la troisième place. Si des facteurs de proximité, dont la langue, les liens historiques, la distance géographique et les accords politiques ont une influence prépondérante sur les choix de la mobilité internationale des étudiants, l'attractivité économique joue également, les perspectives d'emploi à la sortie des études représentant un critère de sélection clé.

Toutefois, si l'on se réfère aux classements internationaux mesurant l'attractivité et la compétitivité économiques, la France occupe des positions variables. Plombée par des perceptions de lourdeurs administratives, la France occupe seulement le 31^{ème} rang du [World Competitiveness Yearbook](#) de l'IMD, dont près de la moitié de l'indice composite repose sur des enquêtes d'opinion. Même constat pour le [Global Competitiveness Index](#) du Forum Economique Mondial, où le classement moyen de la France (17^{ème}) est plombé par les procédures administratives et l'environnement réglementaire. Le classement [Ease of Doing Business](#) de la Banque Mondiale, qui mesure la facilité à faire des affaires, attribue à la France un classement médian (32^{ème}) avec toutefois de bonnes performances sur plusieurs critères importants, dont l'exécution des contrats, la création d'entreprises, le commerce transfrontalier, ou encore l'obtention d'un permis de construire, mais de moins bons scores en termes de transfert de propriété.

Une économie compétitive, portée vers les services à haute valeur ajoutée

Sixième économie mondiale, la France est également membre du second marché mondial, à savoir l'Union Européenne, dont les règles de libre-échange et la proximité géographique lui confèrent un potentiel marchand important. En termes de demande intérieure, la France bénéficie également d'une démographie dynamique, stimulée par l'indice de fécondité le plus élevé de l'UE.

En termes d'éducation et de capital humain, les investissements publics se situent seulement dans la moyenne européenne, à avoir 5,2 % du PIB consacrés à l'éducation en 2016, dont 1,4 % du PIB pour l'enseignement supérieur. L'évaluation du niveau de performance des élèves de 15 ans ([enquête PISA](#)) place également la France dans une position moyenne, à un niveau similaire à celui du Royaume-Uni ou de la Suède. Les chiffres d'[Eurostat](#) placent également la France dans la moyenne haute de l'UE27 en ce qui concerne les ressources humaines en science et technologie (RHST - Personnes employées dans les sciences et technologies et/ou diplômés de l'éducation tertiaire), qui en 2019 représentent plus de la moitié de la population active (52,1%).



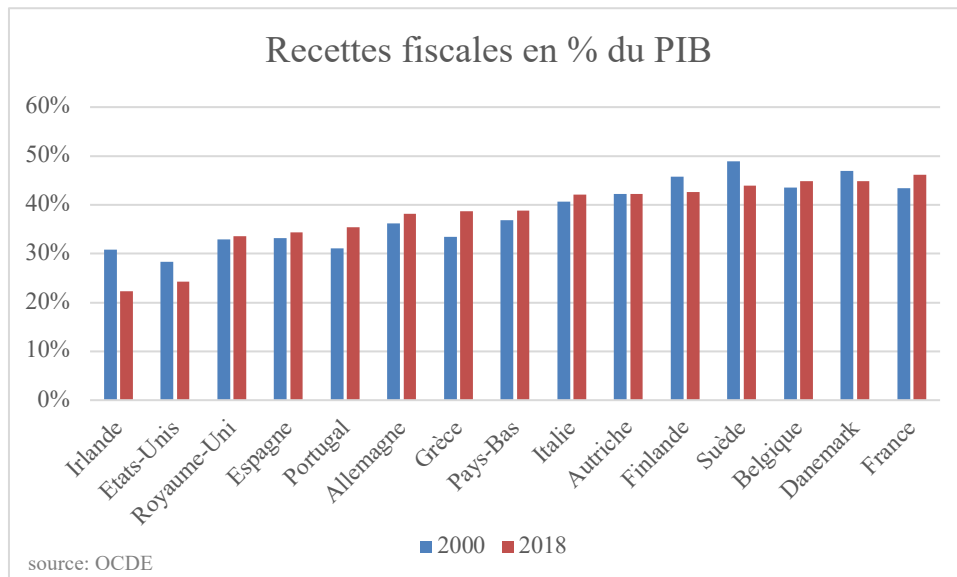
De même, en ayant consacré 2,2 % du PIB aux dépenses intérieures de R&D en 2017, l’Hexagone se situe à un [niveau supérieur à celui de l’UE28](#), mais assez loin derrière des pays tels que l’Allemagne ou le Japon – pays qui ont toutefois une structure sectorielle nettement plus tournée vers l’industrie de moyenne-haute technologie. En neutralisant ces effets sectoriels, la France devient le deuxième pays de l’OCDE en matière d’intensité de la R&D, derrière l’Autriche. La France se classe également au deuxième rang de l’OCDE en termes de soutien public à la R&D des entreprises, à la fois de manière directe (subventions) et indirecte (incitations fiscales). Le Crédit d’Impôt Recherche (CIR), le statut « jeune entreprise innovante », les aides de Bpifrance ainsi que le mouvement de la French Tech sont autant de dispositifs de promotion de l’innovation mis en place au cours des dernières années. Ce soutien public vise à résoudre un déséquilibre proprement français, qui se caractérise par un effort de R&D particulièrement important du secteur public, mais un recul important de l’investissement privé. Les récents choix de politique publique dans ce sens, comme le CIR, visent ainsi à combler ce retard, avec l’espoir que les gains générés à moyen terme en termes d’attractivité, d’investissement et d’emploi compensent le coût de ces dispositifs. Les récents succès de l’écosystème Tech français (ouverture du campus de startups Station

F, record de présence et de récompenses au CES de Las Vegas, levées de fonds à plus de 100 millions d'euros pour Voodoo, Doctolib ou ManoMano) sont autant de récompenses à ces efforts d'innovation. Preuve de cet effort, selon le Baromètre Kantar Public – Business France, pour 64 % des dirigeants étrangers interrogés l'innovation et la R&D sont des atouts majeurs de l'attractivité de la France par rapport aux autres pays européens.

Une main d'œuvre qualifiée ainsi qu'une économie orientée vers les services permettent ainsi à la France de bénéficier d'une [productivité horaire du travail parmi les plus élevées au monde](#) (61,5€ par heure en moyenne nationale, contre 48,6€ pour l'UE28). Cette forte productivité a toutefois comme pendant négatif un coût du travail particulièrement élevé (35,8€ par heure en moyenne nationale), qui place la France nettement au-dessus de la moyenne européenne (27,4€) en la matière. La hausse du coût du travail a toutefois été limitée au cours des dernières années par la succession de baisses des cotisations patronales ciblées sur les bas salaires, ainsi que par l'introduction en 2015 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) – de même que par une progression des salaires assez contenue par rapport à nos voisins européens (Allemagne en tête). Une évolution maîtrisée du coût du travail ainsi qu'une hausse de la productivité permettent donc à la France de progresser en termes de compétitivité-coût.

Environnement administratif et réglementaire : le talon d'Achille de l'attractivité de la France

Dans le domaine fiscal, la France se distingue des autres pays par une part significative des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires, qui financent une importante offre de services publics. Les recettes fiscales atteignent ainsi en France un record européen de 46,2 % du PIB en 2017, parmi lesquelles plus d'un tiers provient des cotisations de sécurité sociale. Concernant la fiscalité du travail, la France se retrouve (assez logiquement) en [première position des pays de l'OCDE](#) en termes de pression fiscale (en prenant l'exemple d'un couple marié avec deux enfants et touchant le salaire moyen). Même si le gouvernement français s'est engagé à baisser le taux d'imposition sur les sociétés à 25 % en 2022, les taux maximums légaux de l'impôt sur les sociétés en France (32 %) sont aujourd'hui parmi les plus élevés de l'Union Européenne. Ce taux d'imposition élevé a toutefois comme contrepartie un niveau de protection sociale important, qui représente lui aussi un élément d'attractivité fondamental, comme nous le verrons dans la suite de cet article.



En termes de procédures administratives – qui représentent un autre point pénalisant d’après les classements internationaux, des avancées ont été réalisées afin d’accroître la modernité et l’efficacité de l’administration publique. Ces efforts se ressentent notamment dans l’étude [E-Government Survey 2018](#) des Nations Unies, où la France se classe à la 9^{ème} place mondiale de l’e-administration dans sa globalité, et notamment à la 2^{ème} place en ce qui concerne les services en ligne.

Le taux de création d’entreprises pour l’ensemble de l’économie qui dépasse les 9% depuis 2008, ainsi qu’un taux de disparition parmi les plus faibles des pays européens (4,9% en 2017) plaident toutefois pour la qualité de l’environnement administratif et réglementaire français. Les facilités d’accès des entreprises au crédit sont également mises en relief lors des [enquêtes trimestrielles de la Banque de France sur l’accès des entreprises au financement bancaire](#) ; ainsi, lors de la dernière enquête, l’accès des PME aux crédits de trésorerie progresse de 3 points par rapport au premier trimestre 2019 et atteint son plus haut niveau historique : 92 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés – idem pour les TPE avec 74% d’obtention.

La place financière de Paris tire son épingle du Brexit

Dans le contexte incertain du Brexit, la place financière de Paris renforce également son attractivité, que ce soit avec l’installation de l’Autorité Bancaire Européenne à La Défense, ou via les relocalisations de filiales et de personnels des plus grandes banques mondiales (HSBC, Bank of America, J.P. Morgan...).

Preuve de cet engouement, [Paris a ainsi devancé les autres métropoles européennes](#) (Londres en tête) en 2017 et 2018 en termes de transactions d’immobilier d’entreprises. [Second pays européen en investissement en capital-risque](#) (0,075% du PIB en 2018), la France est également dans le peloton de tête en termes de gestion d’actifs ; selon [Willis Towers Watson](#), la France concentre 7,7% du total des actifs gérés par les 500 plus grands fonds d’investissement mondiaux, au second rang mondial derrière les Etats-Unis, avec notamment 4 gestionnaires d’actifs dans le top 25 mondial (AXA Group, Amundi, BNP Paribas et Natixis Global-Ostrum AM). La place financière Euronext – regroupant les places de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne et Oslo – arrive elle au premier rang

européen et sixième rang mondial en termes de capitalisation boursière.

En termes bancaires, la France affiche également de belles performances, avec 4 acteurs au sein du top 10 européen en termes d'actifs (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et BPCE), renforçant la qualité du modèle français de banque universelle regroupant l'ensemble des opérations bancaires et financières au sein d'une même institution. Même si les banques françaises paraissent mieux capitalisées dans l'ensemble que leurs concurrentes allemandes, britanniques, espagnoles ou italiennes, le dernier [exercice de transparence de l'Autorité Bancaire Européenne](#) a toutefois relevé des points de faiblesse inhérents aux banques françaises, notamment en terme de fonds propres CET1 (c'est-à-dire ceux de la qualité la plus élevée en proportion des actifs pondérés par les risques) et d'exposition aux actifs de niveau 2 et 3, plus risqués et donc plus difficiles à vendre en période de stress.

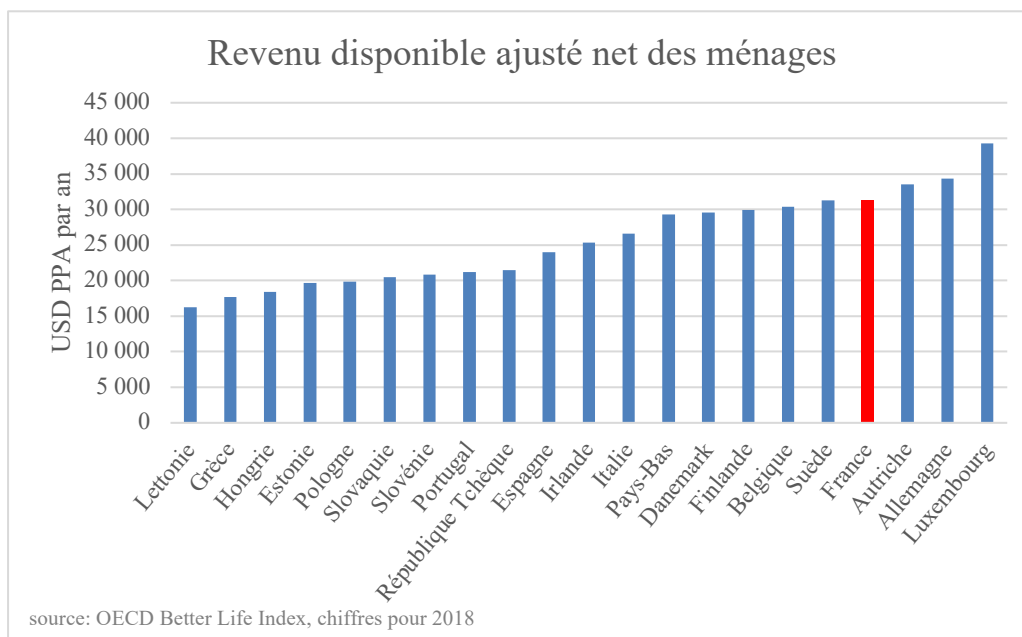
Une qualité de vie et une égalité supérieures à la moyenne

La qualité de vie globale représente également un aspect important de l'attractivité d'un territoire, notamment dans le choix de travailleurs internationaux mobiles de s'y installer. La particularité de la France dans ce domaine réside que cet environnement de vie est financé par un important niveau de dépense publique.

La France tire ainsi un avantage du niveau de protection sociale dont ses résidents bénéficient, sous multiples formes (allocations familiales, congés payés, aides au logement, indemnités chômage, pensions d'invalidité...). Les dépenses publiques de protection sociale – couvrant l'invalidité, les familles/enfants, le logement, les exclusions sociales, la vieillesse, la maladie et les soins de santé, les indemnités chômage – sont ainsi plus élevées en France (31,2 %) que dans tous les autres pays de l'OCDE. L'accessibilité aux soins de santé est notamment un des points forts de la France, avec un « reste à charge » très modéré pour les services de santé (450 USD PPP par personne en moyenne – montant le plus faible de l'OCDE), qui traduit un engagement financier public fort : en 2018, les dépenses publiques de santé en France représenteraient 9,3 % du PIB, soit 83,4 % des dépenses totales de santé. Il est toutefois évident de constater que de nombreuses fragilités structurelles au système de santé français ont été mises à jour avec la crise du coronavirus, fragilités qui nécessitent une réflexion profonde sur comment mieux doter, équiper et organiser ce système de santé.

Des politiques récemment mises en place visent également à améliorer cette situation, notamment la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté visant à « construire un État providence du XXIe siècle » qui permette de lutter contre les inégalités de destin et de donner une égalité des chances réelles (égalité des chances dès la petite enfance, parcours de formation garantis pour tous les jeunes, création d'un revenu universel d'activité, etc.).

La redistribution opérée par ce système permet également de réduire les écarts de niveau de vie. Le [coefficient de Gini](#), qui mesure ces inégalités, s'établit en France à un niveau moyen de 0,29 en 2016 après redistribution, soit un meilleur niveau qu'au Royaume-Uni (0,35) ou aux États-Unis (0,39) et équivalent à celui de l'Allemagne (0,29). Ce haut niveau de protection sociale ne représente toutefois pas un poids exacerbé aux finances des ménages : pour preuve, le revenu disponible ajusté net aux ménages (ensemble des revenus dont dispose un ménage avant prélèvements + prestations sociales en espèces – impôts directs) atteint en moyenne 31 304 USD (PPA courants) en 2018, plaçant la France en quatrième position au sein de l'UE derrière le Luxembourg, l'Allemagne et l'Autriche.



Un indice abondamment relayé pour mesurer la qualité de vie et le bien-être global est [l'Indice de Développement Humain](#) (IDH) élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cet indice composite se fonde sur trois sous-dimensions : la santé/longévité, le niveau d'éducation et enfin le niveau de vie. Le palmarès 2018 classe la France en 24^{ème} position pour l'ensemble des pays analysés, rentrant dans la catégorie des pays avec un indice « très élevé ». Malgré tout, notre pays se situe légèrement en-deçà de la moyenne de l'OCDE, notamment à cause d'une durée de scolarité moyenne inférieure (11,4 ans contre 12 ans).

Conclusion

Si les défauts structurels de la France sont connus - fiscalité, coût du travail ou environnement réglementaire – des avantages indéniables permettent à la France de tirer son épingle du jeu en termes d'attractivité : une économie productive et orientée vers les services à haute valeur ajoutée, une qualité de vie au-dessus de la moyenne, une main d'œuvre qualifiée et une place financière dynamique en sont des exemples.

La question de l'attractivité se pose également en perspective des défis structurels qui nous attendent. Ainsi, à l'aune du changement climatique, et à la suite de l'engouement généré par la COP21 à Paris, la France présente également des atouts en termes d'économie verte. Second producteur européen d'énergie primaire tirée des énergies renouvelables, et bénéficiant d'une électricité majoritairement produite par le nucléaire – donc largement décarbonée, La France est donc bien partie pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone à horizon 2050 fixé par le plan climat avec des émissions de gaz à effet de serre (pour mille habitants) plaçant notre pays en seconde position européenne derrière la Suède. [Troisième employeur européen dans les énergies renouvelables](#) en 2017, avec 140 700 emplois (0,5 % de sa population active), la France profite également des opportunités économiques générées par la croissance verte.